

Frere-Town et la question de l'esclavage dans le Zanguebar septentrional

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band (Jahr): 2 (1880)

Heft 10

PDF erstellt am: 25.04.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-131600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FRERE-TOWN ET LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE DANS LE ZANGUEBAR SEPTENTRIONAL

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur les établissements de Frere-Town¹, créés par la Société des missions anglicanes en faveur des esclaves libérés, pour être à la côte orientale d'Afrique le pendant de ceux de Sierra Leone à la côte occidentale. Les rapides progrès de cette station, l'ardent amour de la liberté éveillé chez les esclaves des districts environnants par la vue du bonheur des familles de travailleurs libres, l'hostilité croissante des propriétaires d'esclaves contre cette institution, les dispositions récentes prises à son égard par les autorités anglaises, nous engagent à consacrer un article à ces établissements, pour que nos lecteurs puissent se faire une idée exacte de leur développement, et des espérances que l'on peut en concevoir pour l'avenir de la colonisation dans cette partie de l'Afrique.

En 1873, l'Angleterre conclut avec le sultan de Zanzibar, par l'intermédiaire de sir Bartle Frere, un traité par lequel ce prince s'engagea à abolir dans tous ses États la vente des esclaves, et défendit d'en introduire ou d'en exporter; les navires pris ayant des noirs à bord devaient être confisqués, et les auteurs de ce commerce punis suivant les lois. Dès que ce traité eut été ratifié, la Société des missions anglicanes conçut le plan d'un établissement en faveur des noirs libérés, et le soumit au gouvernement, qui l'approuva. Le Dr Kirk, représentant du gouvernement anglais auprès du sultan de Zanzibar, fut chargé de décider du sort des esclaves qui devaient être remis à l'institution, et le Foreign-Office fit espérer à la Société, en leur faveur, des fonds votés par le Parlement en vue de la suppression de la traite.

Là-dessus M. Price partit en octobre 1874, débarqua en novembre à Mombas et à Rabai ou Kisouloudini, sur la côte vis-à-vis de l'île, station du missionnaire Rebmann qui y était attaché depuis trente ans et allait bientôt la quitter. Peu de temps après arrivèrent de Bombay 51 nègres esclaves libérés, conduits aux Indes avant que l'on songeât à rien créer pour l'Afrique orientale. La Société décida alors d'acheter aux Arabes de vastes terrains, sur lesquels elle espérait voir s'élever une ville analogue à Freetown, et qui porterait le nom de *Frere-Town*. Dès lors, et à plusieurs reprises, des centaines d'esclaves, pris en pleine mer sur les vaisseaux négriers par des navires de S. M. britannique, ont été débarqués

¹ 2^{me} année, p. 96.

à Frere-Town, ensuite d'ordres du Dr Kirk; d'autres noirs africains y ont encore été envoyés de Bombay. Actuellement la population de cette station est de 450 âmes, dont la plupart sont des esclaves libérés remis à la mission par le Dr Kirk; quelques-uns sont des fugitifs de Mombas.

A Rabai il y a environ 300 personnes qui se rattachent à la mission : Africains de Bombay, autres esclaves libérés, une cinquantaine de Ouanikas, un assez grand nombre d'esclaves fugitifs du Giriama, où se trouve un petit noyau de chrétiens, et d'autres districts environnants, enfin une centaine d'esclaves de Mombas qui s'y sont réfugiés. Sur la route qui conduit de l'intérieur à Rabai se trouve la station méthodiste de Jongvou, qui a reçu un nombre considérable de fugitifs.

Quant à Frere-Town, le quart de la population à peu près est composé d'enfants libérés pris sur des négriers. Il y en a aussi 40 à 50 nés dans la colonie de parents mariés par M. Price. Les adultes de cette catégorie sont au nombre de 220; quelques-uns d'entre eux sont encore au service de la mission, mais la plupart cultivent à Maouani, à 5 kilom. de Frere-Town, des lots de terrain qui leur ont été alloués pour qu'ils apprissent à se suffire à eux-mêmes; les femmes travaillent aux champs avec leurs maris. A l'école les enfants reçoivent, outre l'instruction ordinaire, un commencement d'éducation professionnelle, et chaque année il en sort quelques-uns qui apprennent des travaux manuels; au moyen du système scolaire du demi-temps, on peut même les mettre à ces travaux avant qu'ils aient achevé leur instruction. Pour les filles, M^{me} Menzies, femme d'un des missionnaires, a ouvert une classe de couture.

Généralement ces anciens esclaves libérés ou fugitifs se conduisent bien; ils ont été instruits, sont devenus industriels, ont construit eux-mêmes leurs habitations. A Rabai, par exemple, aux 30 ou 40 maisons de l'ancien village se sont ajoutées trois longues rues, s'étendant dans différentes directions, et dont toutes les maisons ont été bâties par les fugitifs eux-mêmes, qui y sont attachés et mourraient pour les défendre plutôt que de retourner chez leurs anciens maîtres. La vue de leur bien-être et du bonheur dont ils jouissent frappe tous ceux qui en sont les témoins, en particulier les maîtres et les esclaves qui passent par Frere-Town, village ouvert, sur la grande route qui mène à la côte; les premiers en conçoivent de la haine pour les fondateurs et pour les directeurs de ces établissements, les seconds sentent s'éveiller en eux le désir de devenir libres à leur tour. Déjà en 1876, lorsque le sultan de Zanzibar proclama l'abolition de la traite et libéra ses propres esclaves, une grande

fermentation se produisit à Mombas où la traite se faisait sur une grande échelle; des menaces furent proférées contre Frere-Town; le gouverneur de Mombas dut y envoyer 40 soldats qui prirent la station sous leur protection et arrêterent les meneurs. Mais les propriétaires d'esclaves ne renoncèrent pas à leur haine; ils comprenaient trop bien qu'ils ne pourraient plus faire tout ce qu'ils voudraient comme auparavant, acheter, vendre, maltraiter à leur gré leurs esclaves, que le seul voisinage de travailleurs libres engagerait à les quitter. Ce furent surtout MM. Streeter et Binns, missionnaires à Rabai, qui devinrent l'objet de leur animosité. En novembre 1879, plusieurs fugitifs du Giriama s'étant abrités dans cette station, les propriétaires vinrent les réclamer, mais les missionnaires sachant à quels mauvais traitements les malheureux esclaves seraient exposés s'ils étaient rendus, n'acceptèrent pas ces réclamations; ils avaient été trop souvent dans le cas de constater combien étaient peu fondées les prétentions des Souahélis, affirmant que tels ou tels esclaves réfugiés leur appartenaient alors même qu'ils venaient de partout ailleurs que des lieux habités par les réclamants. M. Binns répondit qu'il ne livrerait pas les fugitifs, que ceux-ci étaient libres de retourner chez leurs maîtres, mais qu'il ne pouvait permettre qu'on les prit de force dans la station où ils s'étaient réfugiés. Alors les propriétaires d'esclaves demandèrent de l'argent, et M. Binns leur déclara qu'il ne pouvait leur en donner, n'ayant ni mission ni fortune pour racheter des esclaves. Le gouverneur dut de nouveau prendre la station sous sa protection. Il paraît que les Arabes, jaloux de l'influence croissante des missionnaires, n'étaient pas étrangers à l'hostilité manifestée à l'égard de ces derniers, les colons des trois stations ayant été souvent l'occasion de réclamations aux blancs de la part des Arabes; c'est ainsi qu'une femme de Mombas s'étant enfuie à Rabai, son maître obtint de M. Streeter une lettre engageant M. Binns à la rendre; elle refusa de retourner chez son propriétaire, qui déclara qu'il fallait brûler Frere-Town pour qu'il n'y eût plus de refuge; alors les gens de Rabai tombèrent sur le maître, le battirent et ne cessèrent de le maltraiter que lorsque M. Binns intervint en sa faveur.

Au mois de juin de l'année dernière, un grand nombre d'esclaves sortirent de Mombas, se rendirent à quelque distance des terrains cultivés, y passèrent trois jours à se consulter, à festoyer et à tirer des coups de fusil. Les maîtres, craignant ce formidable rassemblement, ne savaient que faire; il semblait que ce fût le début d'une insurrection parmi les esclaves les plus intelligents; dans tous les cas c'était une protestation contre la tyrannie de leurs maîtres. M. Streeter entendit même dire

qu'ils voulaient se mettre sous sa protection. Aussi les propriétaires voudraient-ils voir disparaître Frere-Town, Rabai et Jongvou, ainsi que les missionnaires. Au mois de juillet, on apprit de Mombas que de grands armements se faisaient pour attaquer les stations ; pendant le Ramadan, une centaine de jeunes gens mahométans jurèrent de faire de la soupe avec le foie des missionnaires, et de servir la tête de M. Streeter au premier repas après le Ramadan.

M. Felkin, qui avait ramené à Zanzibar les trois Ouagandas envoyés par Mtésa comme ambassadeurs auprès de la reine d'Angleterre, ayant, à cette époque, fait une visite à Frere-Town, prit une part très active aux négociations qui eurent lieu entre les propriétaires d'esclaves, le gouverneur et la mission ; malheureusement elles n'aboutirent pas ; les Arabes étaient tellement irrités qu'ils ne voulurent pas renoncer à leur projet d'attaque, et engagèrent M. Felkin à quitter les lieux pour éviter le danger d'être tué. Le directeur des douanes invita deux des femmes des missionnaires à se réfugier chez lui, mais elles refusèrent.

Au premier signal du péril, M. Streeter avait écrit au Dr Kirk ; ne recevant pas d'avis que celui-ci songeât à s'interposer entre les deux partis, il fit mettre Rabai en état de défense, et le gouverneur de Mombas fit dire aux gens des trois stations de se tenir prêts à combattre. La fin du Ramadan (7 septembre) était attendue avec anxiété. Des gardes de nuit furent organisées à Frere-Town. Le 8 septembre, on entendit battre le tambour et tirer des coups de fusil. Le 10, on apprit que 2000 hommes approchaient et allaient attaquer Jongvou, mais ils trouvèrent une forte palissade et des gens résolus à mourir pour leurs familles et leurs foyers, et ils comprirent l'inutilité d'une attaque. L'arrivée à Frere-Town d'un vaisseau de Sa Majesté britannique, dont le commandant voulait visiter les missionnaires, contribua sans doute à rendre les adversaires de ces derniers plus réservés. Enfin le Dr Kirk y vint lui-même, accompagné du juge consulaire, qui tint la cour à Mombas ; il assigna devant lui MM. Streeter et Binns, pour qu'ils eussent à répondre aux plaintes portées contre eux par les Arabes, et reconnut qu'aux termes de la législation les missionnaires devaient rendre les esclaves fugitifs de Mombas ; il déclara que les Arabes avaient le droit de les reprendre, même quand ils s'étaient réfugiés dans les chambres des missionnaires, les cas de mauvais traitements devant être renvoyés au gouverneur qui a le droit de punir ou non le coupable. Les réfugiés appartenant aux Arabes et aux Souahélis de Mombas furent donc renvoyés ; ils s'enfuirent dans la campagne, où ils furent traqués comme des

bêtes fauves par cinq ou six cents Souahélis armés. Les missionnaires ont pu garder 150 fugitifs du Giriama et des districts environnants.

Quoique Frere-Town n'ait été fondé qu'avec l'approbation du gouvernement anglais, et que les esclaves libérés aient été remis aux missionnaires d'après l'ordre du Dr Kirk, celui-ci n'en a pas moins blâmé ces derniers d'être allés, dans leur pitié pour les esclaves fugitifs, plus loin que ne le leur permettaient les lois du pays ou le traité avec la Grande-Bretagne établissant les droits des Anglais.

Il est facile à ceux qui sont éloignés de dire qu'il faut s'abstenir de protéger les esclaves fugitifs et les rendre à leurs propriétaires, mais il est beaucoup moins aisé à ceux qui sont sur les lieux de se borner à joindre les mains, en voyant trembler devant eux de pauvres êtres qui, s'ils sont rendus à leurs maîtres, seront victimes de traitements barbares dont ils mourront peut-être. Les missionnaires en ont eu des exemples; un esclave fugitif rendu à son propriétaire a eu les orteils brûlés à petit feu; une femme qui s'était réfugiée chez eux et qu'ils avaient rendue, est morte des suites des coups dont elle fut frappée; une autre, ayant été engagée à retourner chez son maître, tomba aux genoux du gouverneur et le supplia de l'acheter ou de la tuer, plutôt que de la rendre à son propriétaire.

Quoi qu'il en soit, le Comité de la Société des Missions anglicanes, tout en sympathisant avec les sentiments de ses agents pour les souffrances des esclaves fugitifs, en les louant de tout ce qu'ils ont fait pour adoucir les maux de ces derniers, leur a donné comme direction de n'en pas recevoir à l'avenir, si ce n'est dans des cas extrêmes. L'esclavage domestique continuant dans l'Afrique orientale sous les maîtres mahométans et païens, les missionnaires devront agir seulement par la persuasion et l'exemple, pour amener les propriétaires d'esclaves à reconnaître les droits de l'humanité. Ils devront demander au gouverneur de Mombas de publier que, les établissements de Frere-Town et de Rabai se trouvant dans les États du Sultan de Zanzibar, aucun esclave qui s'y réfugierait n'y serait gardé, sauf lorsque l'humanité l'exigerait, que l'esclave fugitif serait invité à retourner chez son maître, ou que le gouverneur serait informé de son arrivée à la station.

D'autre part, le Comité a informé le Foreign-Office des difficultés survenues à Frere-Town et à Rabai, ainsi que des instructions données aux missionnaires, et il a exprimé l'espoir que le consul général anglais à Zanzibar, M. le Dr Kirk, fera à l'avenir des visites périodiques à ces établissements; le Comité demande que ce fonctionnaire soit invité à

exposer au Sultan les cruautés commises à l'égard des esclaves qui tentent de s'échapper, en le priant d'accorder à ceux de ses États le droit de déposer, devant des agents spéciaux, leurs plaintes pour les mauvais traitements commis à leur égard.

Le Sultan a déjà fait mettre aux fers trois propriétaires d'esclaves, d'entre les principaux meneurs des derniers troubles de Mombas.

BIBLIOGRAPHIE ¹

ENTRE DEUX CAMPAGNES. Notes d'un marin, par *Th. Aube*. Paris, Berger-Levrault, 1881, in-16, 316 pages. — La plus grande partie de cet ouvrage est consacrée à l'Océanie, dont M. l'amiral Aube, à la fois penseur et politique, décrit avec talent les races, et leurs rapports avec les puissances maritimes. Dans le premier tiers du volume, l'auteur raconte, sous le titre : « Trois campagnes au Sénégal, » les entreprises par lesquelles le général Faidherbe a assuré à la France la possession de cette colonie, et en particulier trois expéditions auxquelles il a pris part. Quoique celles-ci aient plus de vingt ans de date, la narration n'en captive pas moins, par des tableaux intéressants, par des descriptions brillantes de la végétation tropicale, dont il essaie de rendre toute la magnificence avec le sentiment de demeurer au-dessous de la réalité. L'importance toujours plus grande que prend la colonie, donne un véritable intérêt d'actualité aux observations très précises de l'auteur sur les conditions météorologiques de cette région, sur la navigation du Sénégal, sur l'ethnographie des races maures de la rive droite et des races noires de la rive gauche, et surtout sur la question de l'abolition de l'esclavage, but poursuivi par la France de concert avec l'Angleterre dans cette partie du continent africain.

LE TRANS-SAHARIEN ET LE TRANS-CONTINENTAL AFRICAIN, par *Gazeau de Vautibault*. Paris, 1881, in-8, 48 pages, avec cartes. — On ne peut refuser à M. Gazeau de Vautibault un enthousiasme sincère pour ses projets de communication de la côte d'Afrique au cœur du continent ; brochures, articles de journaux, conférences, il n'épargne rien pour faire

¹ On peut se procurer à la librairie Jules Sandoz, 13, rue du Rhône, à Genève, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.